

Procès-Verbal du Conseil d'école Jeudi 8 novembre 2018

Présents :

- Représentants de la mairie : M. Le Maire, M. Gloria, M. Desplantes
- Parents d'élèves : M. Braud, Mme Furlan, Mme Amblard, Mme Dunoguiez, M. Rauturier, M. Desnoes
- Enseignants : Mme Budynek, Mme Bourgeois, Mme Rautureau, Mme Vignaud, M. Xavier, Mme Viguier

Excusées :

- Mme Raveau, Inspectrice de l'Education Nationale
- Mme Frehel, représentante de la mairie
- Mme Adjadj, DDEN

1. Approbation du dernier procès-verbal du conseil d'école

Le dernier procès-verbal est approuvé par tous les membres du Conseil d'école.

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits	Nombres de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	Taux de participation
158	83	12	71	52,53 %

La participation est en légère baisse (57,14%)

Parents élus : M. Braud, Mme Furlan, Mme Amblard, Mme Dunoguiez, M. Rauturier

Parents suppléants : Mme Reinecke, M. Desnoes, Mme Robert, Mme Girot

3. Bilan de la rentrée 2018

3 nouvelles inscriptions : 1 en CE1 et 2 CM1

Niveau	CP : 18	CE1 : 22	CE2 : 14	CM1 : 21	CM2 : 26
Effectifs par classe	CP : 18	CE1 : 22	CE2-CM2 : 18	CM1-CM2 : 21	CM2-CM1 : 22

Soit un total de 101 élèves actuellement.

Prévision 2019-2020 : 23 GS arriveraient en CP contre 25 CM2 qui partiraient en 6^{ème}. Soit un total de 99 élèves.

Certains lotissements sont en construction. La mairie informera Mme Budynek d'une éventuelle arrivée de familles avec enfants.

4. Travaux et équipement de l'école

L'école remercie la mairie pour les travaux réalisés cet été : installation du vidéoprojecteur dans la classe des CM1-CM2, restauration de certaines portes, peinture de la façade extérieure réparation du sol du préau, équipement d'un téléphone avec répondeur dans le bureau de direction, équipement d'un tableau pour la salle RASED.

Lors de cette rentrée 2018, 15 nouveaux ordinateurs ont été récupérés dans le cadre du plan AIRE (redistribution des ordinateurs disponibles et reconditionnés à destination des écoles publiques du département).

Certaines demandes sont sollicitées auprès de la mairie :

- Connexion internet dans la classe de CM1-CM2 (Mme Bourgeois)
- Raccord des haut-parleurs au vidéoprojecteur dans les classes de CM1-CM2

5. Vote du règlement intérieur

Les modifications suivantes sont apportées au règlement :

➤ Article 2 : Horaires – Entrées et sorties

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se dérouleront les lundis et les jeudis de 15h15 à 16h15.

➤ Article 4 : Vie scolaire

- Seuls les objets de cour sont acceptés (une trentaine de petites billes, osselets, cordes à sauter, élastiques, ballons en mousse, les ballons de basket à utiliser à la main).
- Conformément à la loi n° 2018-698 du 3 août 2018, l'utilisation par un élève d'un téléphone portable est strictement interdite dans l'enceinte de l'école et pendant les sorties scolaires. Seuls l'usage de dispositifs médicaux associant un équipement de communication est autorisé sous réserve de s'inscrire dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI)
- Lors de la récréation du matin, la mairie propose un goûter à tous les enfants de l'école, les goûters personnels ne sont donc plus autorisés.

Le règlement est adopté par le Conseil d'école. Il sera distribué aux familles pour signature.

6. Budget Mairie

Crédits de fonctionnement : 53 € par élève soit un total de 5936 €.

- Restant du budget à ce jour : 963,91€
- A ce jour, des commandes de fournitures sont en attente pour la période.
- La clôture du budget a lieu mi-décembre.

Investissement : 1200 € (vidéoprojecteur dans la classe de Mme Vignaud)

Sorties scolaires : 1530 € (sortie au Futuroscope, sorties « Ecole et cinéma »)

7. Budget Coopérative

12. Remerciements

L'école remercie l'association des parents d'élèves pour le financement de matériel suite au don perçu (fichiers de lecture pour les élèves de CP, équipements de matériel pour l'EPS : balles de jonglage, ballons en mousse..., dictionnaires, manuels en géométrie pour les CM2).

13. Questions des parents

1. *Existe-t-il un projet global pour l'école pour l'ensemble des classes ? Est-ce que l'école a un projet citoyen (humain, environnemental...) ?*

Le projet « Music up » est un projet qui concerne toutes les classes de l'école. Concernant un projet citoyen, l'école va mettre en place des Conseils d'enfants. Les classes de CM1-CM2 participent à un projet environnemental avec la LPO.

2. *Est-ce qu'avoir deux niveaux différents peut perturber les élèves ? N'est-il pas plus logique de rassembler des CE2-CM1 ?*

Les enseignants ayant un double niveau confirme que les élèves ne sont pas perturbés par cette organisation. Cela favorise l'autonomie des élèves ainsi qu'une forme d'entraide.

3. *Serait-il possible de préciser le contenu de la collation du matin ? Est-il possible d'emmener son propre goûter ?*

La collation du matin est constituée de fruits, d'un produit laitier. Comme indiqué dans le règlement intérieur, les goûters personnels ne seront plus autorisés.

4. *Les élèves qui reviennent de la piscine mangent-ils tous au premier service ?*

C'est une demande qui a été faite auprès des personnels de cantine. M. Gloria vérifiera que c'est le cas.

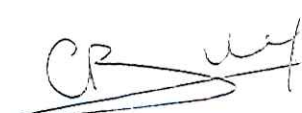
5. *Est-ce qu'il y a une amélioration du comportement des CM2 suite à la nouvelle répartition des élèves cette année ?*

Les enseignantes de CM1-CM2 confirment que le climat scolaire dans chaque classe est apaisé suite à cette nouvelle répartition. Il y a moins de tensions entre les élèves, que ce soit dans la classe ou dans la cour.

6. *Quels sont vos projets de vente pendant le marché de Noël du vendredi 14 décembre ?*

L'équipe enseignante participera au marché de Noël en confectionnant avec les élèves des productions artistiques ou culinaires.

Présidente du Conseil d'école
BUDYNEK Claire
Directrice



Secrétaire
XAVIER Thibault
Enseignant

